REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 90-8 DU 26 Janvier 1990

PORTANT NOMINATION ET PROMOTION A TITRE EXCEPTIONNEL ET ETRANGER DANS L'ORDRE NATIONAL DU BENIN DE MONSIEUR LORENZO NATALI ANCIEN VICE-PRESIDENT DE LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

GRAND MAITRE DES ORDRES NATIONAUX,

VU l'Ordonnance n° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et la Loi Constitutionnelle en date du 6 mars 1987 qui l'a modifiée ;

VU la Loi n° 86-010 du 26 février 1986 portant création de l'Ordre National du Bénin, modifié par la Loi n° 87-017 du 21 septembre 1987 ;

VU le Décret n° 89-310 du 5 août 1989 portant Composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

VU le Décret n° 85-23 du 06 février 1985 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;

VU la Décision n° du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire autorisant le Président de la République à décerner à titre exceptionnel et étranger dans l'Ordre National du Bénin le grade de Commandeur à Monsieur LORENZO NATALI Ancien Vice-Président de la Commission des Communautés Européennes.

Sur proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Président du Conseil Exécutif National ;

Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu,

D E C R E T E :

ARTICLE 1ER.- Est nommé et promu à titre exceptionnel et étranger dans l'Ordre National du Bénin pour prendre rang du

- Au Grade de : Commandeur

- Monsieur LORENZO NATALI Ancien Vice-Président de la Commission des Communautés Européennes.

.../...

ARTICLE 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République Populaire du Bénin.

Fait à COTONOU, le 26 Janvier 1990

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Président du Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU.-

LE GRAND CHANCELIER DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN,

Barthélémy OHOUENS.-

Ampliations : PR 4 - CC/PRPB 4 - Ministères 16 - Gde Chanc. 15 - CP/ANR 4 - PPC 2 - SGCEN 2 - SPD 2 - ONEPI 2 - DCCT 1 - CSM 1 - BN-DAN 2 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE et ses Sections 2 - UNB-FASJEP-INSJA 2 - Préfets 6 - JORPB 2 - Intéressé.-